

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

service du 19 juillet 1866/10 janvier 1882 font règle. De plus, les prescriptions suivantes devront être observées :

I. *Tenue de travail.*

1. *Officiers.* Tenue de service si la troupe est en tenue de service, et blouse ou capote si la troupe sort en blouse ou en capote.

2. *Sous-officiers et soldats.* Tenue suivant les ordres donnés pour la journée.

II. *Tenue hors le temps de travail et hors du quartier.*

1. *En voyage, en promenade, dans les occasions particulières* (visite de théâtres, etc.) :

a) *Officiers.* Tenue de service.

b) *Sous-officiers et soldats.* Tenue de service.

Il est permis aux officiers voyageant seuls de porter la casquette.

2. *Après-midi* :

a) *Officiers, sous-officiers et soldats.* Tenue de service.

3. *Le soir* :

a) *Officiers.* Tenue de service avec casquette.

b) *Sous-officiers.* Tenue de service avec bonnet de police.

c) *Soldats.* Tenue de quartier.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Jules Sandoz, à Neuchâtel et Genève, vient de mettre en vente, sous le nom de *CRAYON MÉTREUR*, un petit instrument fort ingénieux destiné à rendre les plus grands services aux officiers, aux ingénieurs, aux touristes, et en général à toute personne qui a à mesurer des distances sur une carte.

Cet instrument consiste en un tube muni à l'une de ses extrémités d'un crayon pour prendre des notes et à l'autre d'une petite roulette que l'on promène sur toutes les sinuosités, même les plus petites d'une carte ou d'un dessin. Cette roulette est protégée par une capsule garnie d'un morceau de caoutchouc pour effacer, que l'on enlève lorsqu'on veut se servir de l'instrument.

La roue en tournant fait monter un curseur le long d'une rainure graduée sur ses deux côtés à l'échelle du 100,000^e ou du 80,000^e; chaque degré marque un kilomètre, et il est toujours facile, avec cette double échelle, de faire instantanément le calcul de réduction nécessaire à la lecture de n'importe quelle carte.

Ce *crayon mètreur* est évidemment plus portatif et d'un maniement plus commode que les curvimètres à cadran. En outre il est meilleur marché, aussi ne pouvons nous qu'en recommander l'acquisition à nos camarades de l'armée.

La chaussure militaire, par M. le major S.-A. Salquin, chef de bataillon au 7^e régiment d'infanterie suisse, secrétaire au Département militaire de la Confédération suisse. Premier prix du concours militaire officiel en 1874, et pour la partie technique, avec le concours des frères Giacomo et Stefano Tirone, à Turin. Berne et Paris 1882. 1 broch. in-8 de 126 pages avec vingt figures intercalées dans le texte.

Nous avons entretenu à plus d'une reprise, dit le *Journal de Genève* du 2 août, nos lecteurs des essais sur la chaussure militaire faits par M. le major A. Salquin. Ils apprendront avec intérêt que M. Salquin vient de résumer le résultat de ses expériences dans une brochure publiée à Berne chez MM. Jent et Reinert et à Paris à la librairie militaire Dumaine.

M. le colonel fédéral Lecomte y a joint une préface dans laquelle il fait ressortir tout le mérite que présente le travail de M. Salquin.

Ajoutons que plusieurs gravures sur bois intercalées dans le texte complètent cette intéressante brochure.

Histoire illustrée du second Empire, par Taxile DELORD, membre de l'Assemblée nationale. Tome quatrième. Paris, Germer Baillièrre et C^e. 1879. Un volume in-4°, de 485 pages, avec 53 gravures dans le texte. Prix : 8 francs.

Le quatrième volume de cette importante publication vient de paraître. Il est consacré à l'expédition du Mexique et à la guerre de 1866 entre la Prusse et l'Autriche. L'auteur expose de main de maître les conséquences néfastes pour la France de la politique extérieure de Napoléon III. Les événements intérieurs, les sessions des Chambres de 1864 à 1866, le voyage de l'empereur en Algérie terminent ce volume.

MM. Férat et Fr. Régamey continuent leurs illustrations avec la même verve et le même souci de la vérité historique.

On sait que l'ouvrage complet formera 6 volumes et que l'on peut aussi se le procurer sous la forme de livraisons, à 10 centimes la livraison.

Le fusil suisse à répétition modèle de 1878-81 et la carabine suisse à répétition modèle de 1881 (système Vetterli). Appendice complémentaire à l'édition de 1879 : description et instruction en langue française et allemande, avec un atlas sur le fusil suisse à répétition, modèle de 1878 : établi en suite du III^e règlement d'ordonnance du 7 mars 1882, en utilisant, sur l'autorisation du Département militaire suisse, les pierres lithographiques de l'ordonnance, par Rodolphe SCHMIDT, lieutenant-colonel.

On sait qu'à la suite du perfectionnement, en 1878, de notre arme d'infanterie une nouvelle édition, soit la 2^e de l'ordonnance à ce sujet, avait été publiée en 1879, accompagnée d'un bel atlas de 13 planches chromolithographiques.

Depuis lors, soit en date des 22 mars 1881, 1^{er} novembre 1881 et 7 mars 1882, de nouveaux perfectionnements ont été apportés au fusil et à la carabine Vetterli, et ils ont donné lieu à la 3^e édition de l'ordonnance concernant la nouvelle hausse jusqu'à 1600 mètres et le nouveau modèle de carabine, avec construction simplifiée de la double détente.

En complément de ces publications on vient de faire paraître (Librairie Dalp et lithographie T. Lips, à Berne), l'appendice susmentionné, de même format et même excellente confection que l'atlas de 1879, comprenant 3 pages de texte, allemand et français, avec 3 planches.

La 1^{re} planche donne tous les détails de la nouvelle hausse, en grandeur naturelle. Les 2^e et 3^e planches ont toutes les parties de la double détente, de la sous-garde et de la crosse de la carabine.

Ce travail très soigné fait grand honneur à son auteur, M. le lieutenant-colonel Schmidt.

Semelles en éponge contre la transpiration des pieds. 1 brochure par l'inventeur M. A. Wagner, à Berlin, avec attestation de M. le docteur Starcke et recommandations de divers officiers et journaux allemands.

Quoique le sujet dont nous avons à parler ici rentre dans le domaine des inventions scientifiques plutôt que dans celui des publications littéraires, nous le plaçons sous cette rubrique, pour le mieux rapprocher du livre de M. le major Salquin, avec lequel il a des points communs, d'intention et de but au moins : Améliorer les marches des troupes.

Tandis que l'on s'occupe partout de la meilleure chaussure à donner aux hommes et qu'en Suisse notamment, grâce aux efforts de bon nombre d'officiers dont entr'autres M. le major Salquin et M. le colonel Ziegler, médecin en chef, on semble près d'arriver à un modèle aussi rationnel et aussi hygiénique que possible, des hommes d'initiative et de progrès s'occupent aussi de divers détails rentrant dans la question générale de la chaussure. C'est ainsi qu'à Berlin M. Wagner vient d'inventer une semelle particulière contre la transpiration et la meurtrissure des pieds. Il a réussi à fabriquer des semelles-éponge, qui réunissent les avantages d'une grande propreté à la solidité, qui préservent en même temps le pied, et lui procurent un sentiment de bien-être agréable par son usage habituel.

« Ces semelles-éponge lavables, disent les *Blätter* de M. le major Hegg, nous furent envoyées il y a quelque temps à l'essai et elles ont fait leur preuve au-delà même de ce qu'on pouvait en attendre, quoique, dès l'abord, on pût déjà considérer comme heureuse l'idée de l'inventeur de se servir d'éponge comme moyen d'absorption pour la transpiration des pieds.

» Depuis quelques mois nous portons dans nos bottes de ces semelles-éponge, et nous sommes tout à fait satisfaits du résultat. Déjà, en marchant, le sentiment est des plus agréables, en ce que la semelle s'adaptant exactement à la plante du pied, lui forme ainsi une espèce de tapis moelleux, qui amortit les aspérités du chemin et les inégalités de la semelle de cuir, et préserve le pied du contact désagréable des clous qui souvent percent à l'intérieur de la chaussure. — Les bas qui, par la transpiration, conservent une humidité constante et deviennent bruns par le cuir mouillé de la chaussure qui déteint, restent, par l'emploi de ces semelles, blancs et secs, par conséquent plus longtemps propres, ce qui réduit les frais de blanchissage et est en même temps un avantage pour le bas lui-même qui souffre d'un trop fréquent lavage.

» Le dommage incontestable que cause l'acidité de la transpiration sur le cuir, est évité par l'usage de la semelle-éponge. On peut, sans difficulté, la laver de temps en temps, et, suspendue à l'air, elle se sèche parfaitement du soir au matin, même lorsque la transpiration est forte. Le grand avantage qu'a cette semelle sur les autres, surtout sur celles faites de feutre ou d'une autre matière souple, est de ne pas se rouler sous le pied, mais de rester parfaitement plate et adhérente à la chaussure. Comparé à toutes les poudres tant vantées contre la transpiration des pieds, telles que le tannin, l'acide de tartre, l'acide citrique avec talkum, le dermasote, ainsi que toutes les autres drogues préconisées, qui agissent, soi-disant, sur l'activité de la peau, ce remède palliatif a l'avantage de n'empêcher en aucune façon la transpiration naturelle et se borne à en rendre les désagréments moins nuisibles, tout en facilitant l'écoulement rationnel; de plus, il a sur toutes ces drogues l'avantage de la plus grande propreté. »

On fait aussi des housses de la même matière, qui ont été récemment essayées sur quelques chevaux de selle à Thoun et à Berne, et dont on a été très satisfait.

L'agent général pour ces produits en Suisse est M le major Hegg, à Bienne.

Atlas-manuel de géographie moderne, contenant 54 cartes imprimées en couleurs. Paris, librairie Hachette et C^e. 1882-1883.

Cette nouvelle publication paraîtra en neuf livraisons, soit une par mois dès le mois d'octobre 1882 au mois de juin 1883. Chaque livraison contiendra 6 cartes, dont deux doubles, et coûtera 3 francs, donc 27 francs pour l'ouvrage complet.

Voici la liste des cartes composant l'atlas-manuel :

1. Système planétaire. — Lune. — *2. Terre en deux hémisphères. — 3. Volcans et coraux. — 4. Pôle antarctique. — Archipels de Polynésie. — *5. Pôle arctique. — 6. Océan Atlantique. — 7. Grand Océan. — *8. Europe politique. — 9. Europe physique hypsométri-

que. — Massif du Mont-Blanc. — 10. Côtes méditerranéennes de la France. — Bassin de Paris. — *11. France physique hypsométrique. — 12. France. (Partie Nord-Ouest). — 13. France. (Partie Nord-Est). — *14. France politique. — 15. France. (Partie Sud-Ouest). — 16. France. (Partie Sud-Est). — *17. Grande-Bretagne et Irlande. — 18. Pays-Bas. — 19. Belgique et Luxembourg. — *20. Allemagne politique. — 21. Danemark. — 22. Suède et Norvège. — 23. Suisse. — 24. Italie du Nord. — 25. Italie du Sud. — *26. Espagne et Portugal. — 27. Méditerranée Occidentale. — 28. Méditerranée Orientale. — *29. Presqu'île des Balkans. — 30. Grèce. — 31. Hongrie. — *32. Monarchie Austro-Hongroise. — 33. Alpes Franco-Italiennes. — 34. Caucasic. — *35. Russie d'Europe. — 36. Pologne. — 37. Asie Mineure et Perse. — *38. Asie physique et politique. — 39. Chine et Japon. — 40. Indo-Chine et Malaisie. — *41. Asie centrale et Inde. — 42. Palestine. — 43. Région du Nil. — *44. Afrique physique et politique. — 45. Algérie. — 46. Sénégal. — Côte de Guinée. — Afrique du Sud. — *47. Amérique du Nord. — 48. Amérique du Sud. (Feuille Septentrionale). — 49. Amérique du Sud. (Feuille Méridionale). — *50. Etats Unis d'Amérique. — 51. Etats-Unis. (Partie Orientale). — 52. Etats Unis. (Partie Occidentale). — *53. Australie et Nouvelle-Zélande. — 54. Amérique centrale et Antilles. — Isthme de Panama.

Le prospectus renferme deux jolis spécimens de cartes, celle de la *Méditerranée Occidentale* et celle d'*Espagne-Portugal*, cette dernière de double format.

Nul doute que cette belle et utile publication ne trouve le plein succès auquel elle a droit.

Campagne de Pologne (novembre-décembre 1806, janvier 1807), d'après les archives de la guerre, par P. Foucart, capitaine au 26^e bataillon de chasseurs. 2 volumes brochés, avec cartes et tableaux, chez Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts. Paris, 1882. 12 francs.

C'est de l'histoire pour ainsi dire officielle, dit le *Progrès militaire*, et par conséquent plus intéressante pour les militaires studieux que des considérations plus ou moins discutables. Ici les faits parlent d'abord. L'auteur fait suivre son travail de deux études remarquables sur la cavalerie et sur le combat de l'infanterie.

Son but patriotique est exposé dans un avant-propos qui se termine ainsi : « En 1870, la France était désarmée et semblait avoir oublié les leçons qu'offrait à chaque pas l'histoire de nos grandes guerres. Le réveil fut rude. Après la défaite, tous les yeux se tournèrent vers le vainqueur que l'on chercha à imiter. Mais lui-même, plus prévoyant que nous, n'avait-il pas puisé largement dans notre histoire ? N'était-ce pas en faisant campagne avec nous, comme allié, et contre nous, qu'il avait saisi le secret de la victoire ? Ce que l'étranger a trouvé chez nous, ne le découvrirons-nous pas à notre tour

dans cette longue suite de guerres ? Faudra t-il que notre imprévoyance nous fasse subir encore de nouveaux échecs ? Fouillons nos archives et que tout soit pour nous un sujet d'étude, depuis la conception et la préparation des opérations jusqu'à l'exécution des moindres ordres.

C'est mu par ces sentiments et dans un but patriotique que je livre aujourd'hui un nouveau travail aux méditations de mes camarades, trop heureux si je puis leur avoir facilité les moyens de s'instruire.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Zurich, le 9 septembre 1882.

Aux sections de la Société suisse des officiers.

Honorés camarades !

La présente circulaire a pour but de vous inviter à une assemblée de délégués à Zurich, les 4 et 5 novembre. Le lieu de la réunion est : Maison d'école d'Escher de la Linth, route de la gare. Les séances commenceront le 4 novembre à 3 heures de l'après-midi. Tenue : tenue de service avec la casquette.

Les tractandas proposés sont les suivants :

1. Rapport sur la gestion du comité central jusqu'à ce jour.
2. Question : Par quels moyens l'action de la Société suisse des officiers pourrait-elle être rendue plus efficace.
3. Thèses à discuter dans les sections ou qui feront l'objet de rapports à la prochaine assemblée générale, en 1883.

Le Comité central propose les suivantes :

a) Par quels moyens pourrait-on tendre à l'amélioration de l'équitation dans le corps des officiers suisses ? Rapporteur : M. le lieutenant-colonel Peter, à Berne.

b) Quels progrès seraient à faire ou comment faudrait-il s'y prendre pour qu'une instruction plus complète donnée aux cadres de l'infanterie les rendit capables de plus grandes prestations ? Rapporteur : M. le colonel Isler.

c) Ne serait-il pas favorable à la puissance d'action de l'armée de tendre à l'augmentation des prestations de la musique militaire en tant que cela aurait pour effet de fortifier l'esprit militaire ? Rapporteur : M. le colonel Bollinger.

d) De quelle manière pourrait-on, pour notre armée, satisfaire aux exigences d'une chaussure pratique ? Rapporteur : M. le major Battischiweiler.

4. Fixation de la contribution annuelle pour 1883. (§ 6 des statuts.)

Nous vous prions, pour le cas où vous désireriez étendre cette liste des tractandas, de vouloir bien nous transmettre vos proposi-